

**SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL  
« Olivier MESSIAEN »**

17 rue de l'Ancienne Mairie  
04000 DIGNE LES BAINS

**COMITE SYNDICAL**

Le lundi 7 novembre 2016 dûment convoqué par lettre individuelle en date du 18 octobre 2016, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de la Présidente, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

**Etaient présents :**

Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion

Monsieur Robert LAURENTI, représentant de Durance Luberon Verdon Agglomération, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Syndicat mixte ;

Monsieur Pierre SUZOR, représentant de la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon, 2<sup>ème</sup> Vice-Président du Syndicat Mixte ;

Madame Sylvie AILLAUD, représentante de de la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon,

Madame Sophie BALASSE, Vice-Présidente du Conseil départemental, déléguée à la culture

Madame Stéphanie COLOMBERO, Conseillère départementale

Madame Alberte VALLEE, Conseillère départementale

**Assistaient également à la séance :**

Monsieur Eric DOUCET Directeur général

Madame Christine JOLY, directrice administrative

Monsieur Benoît PAILLARD, Directeur pédagogique et artistique adjoint

Madame Violette RENAUX, Payeuse départementale

Monsieur François MONIN, Directeur général adjoint du conseil départemental, en charge de la culture

**Etaient absent excusé :**

Monsieur Pascal ANTIQ, représentant Durance Luberon Verdon Agglomération

## Délibération rectificative n° D-2016-20

### **OBJET : Demande de subvention au titre du FRAIM 2017**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux Syndicats Mixtes,

**Vu** les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen »,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14 des Syndicats Mixtes,

#### **Exposé des motifs –**

Afin de développer certaines pratiques instrumentales, un programme d'acquisition d'instruments pour un montant de 39 930.78 € hors taxes est prévu pour l'année 2017.

Un certain nombre d'actions de découvertes instrumentales en direction des jeunes élèves dans le cadre des ateliers scolaires et périscolaires sont prévues pour l'année scolaire 2016 – 2017. Le prévisionnel d'acquisition 2017 intègre des instruments petites mains indispensables pour la pratique instrumentale par des jeunes enfants.

Le montant de subvention sollicité s'élève à 23 958.47 euros correspondant à 60 % du montant hors taxes d'acquisition.

#### **Après en avoir délibéré,**

– **DECIDE** –

**D'approuver** le prévisionnel d'acquisition d'instruments pour l'année 2017, joint en annexe, d'un montant de 39 930.78 € hors taxes ;

**D'approuver** la demande de subvention à hauteur de ~~23~~23958.47 euros selon le plan de financement ci-dessous :

Coût hors taxes	Subvention Région PACA	Autofinancement
39 930.78 €	<del>23</del> 23958.47 €	15 972.31 €

**D'autoriser** la Présidente du Syndicat Mixte de Gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

**ADOpte A L'UNANIMITE.**

Fait et délibéré à Digne les Bains, le 7 novembre 2016.  
La Présidente du Syndicat Mixte de Gestion,

Brigitte REYNAUD.





## **CERTIFICAT ADMINISTRATIF**

Je soussignée Brigitte REYNAUD, Présidente du syndicat mixte de gestion du Conservatoire à rayonnement départemental « Olivier Messiaen » certifie qu'une erreur matérielle figure dans la délibération n° 2016 – 20 du 7 novembre 2016 relative à la demande de subvention au titre du FRAIM 2017.

Le coût hors taxes du programme d'acquisition d'instruments pour l'année 2017 est de 39 930.78 € au lieu de 36 605.80 € et la subvention sollicitée s'élève à 23 953.47 € au lieu de 21 963.48 €.

Une délibération rectificative est jointe au présent certificat.

Fait à DIGNE-LES-BAINS, le 21 novembre 2016.

La Présidente du Syndicat mixte de gestion,

Brigitte REYNAUD.